



# Récits évangéliques

## 7 / Les Hérodiens

SPIRITUALITÉ



# LES HÉRODIENS

---

## I

« Les pharisiens, dit saint Mathieu, au chapitre xxii, formèrent le projet de surprendre Jésus dans ses discours. Et ils lui envoyèrent leurs disciples avec les hérodiens pour dire : Maître, nous savons que vous êtes vrai, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, parce que vous ne considérez point la personne des hommes.

« Dites-nous donc ce qui vous semble : nous est-il permis de payer le tribut à César, ou non ?

« Mais Jésus, connaissant leur malice, dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ? montrez-moi la pièce du tribut. Et ils lui présentèrent un denier. Jésus leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? Ils répondirent : De César. Alors Jésus leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. A ces paroles, ils admirèrent, et le quittant ils se retirèrent. »

## II

Notre-Seigneur dit dans l'Évangile que tout royaume divisé se détruit lui-même : cette parole se vérifiait déjà à l'égard

du peuple juif. Aux sectes des pharisiens, des saducéens, des esséniens, se joignait celle des hérodiens. La secte des hérodiens avait commencé à se former sous le règne d'Hérode, vingt ans à peu près avant la naissance du Sauveur ; elle dut son origine à Ménahem, espèce d'incrédule qui, ayant quitté la présidence du grand conseil des juifs, passa dans le camp d'Hérode, avec quatre-vingts des principaux de la noblesse juive, qui étaient en même temps ses disciples.

Cette coterie d'illuminés était comme les francs-maçons de cette époque. Leurs mœurs ressemblaient à celles des Epicuriens ; et ils formaient avec les autres courtisans une faction et comme une secte de cour, sous le titre d'*Hérodiens* ; c'était dans la nation le parti romain. Ils occupaient presque toutes les charges. Hérode les avait initiés à sa politique astucieuse, et s'était servi d'eux pour bouleverser la constitution et les mœurs du peuple juif.

### III

Ces hommes donc, bien plus habiles encore que les pharisiens, exercés dans l'art de la dissimulation et de la perfidie, vinrent trouver Jésus, afin de l'embarrasser et de le surprendre dans ses discours. Ils lui dirent : Est-il permis, oui ou non, de payer le tribut à l'empereur ? Impossible de faire une question plus captieuse et plus compromettante : voici pourquoi.

Comme enfants d'Abraham, les Juifs se croyaient libres et exempts d'impôts. La Loi même de Moïse leur défendait de reconnaître un gouvernement étranger. « Vous ne pourrez, dit le Deutéronome, avoir un roi d'une nation étrangère (1). »

C'était sous Hérode, iduméen d'origine, que le cas s'était

(1) Non poteris alterius gentis hominem regem facere qui non sit frater tuus. xvii., 15.

présenté pour la première fois. Tout le Sanhédrin, s'en tenant au texte précis de la loi, s'était opposé à la domination étrangère: et il avait payé de sa vie cette protestation courageuse. Le sceptre avait passé depuis aux Romains : il était de fait entre les mains de Tibère, lorsque les hérodiens vinrent adresser au Sauveur leur insidieuse question.

## IV

S'il répondait qu'il n'est pas permis de payer le tribut à César, il passait pour un révolté et un prédicateur de révolte. Le jour même il eût été accusé auprès du gouverneur et probablement mis à mort.

Si, au contraire, il disait qu'il est permis de payer le tribut à César, il devenait un violateur de la loi, se mettait à dos les vrais Juifs, sur lesquels il perdait toute influence. Comme nous l'avons dit, les hérodiens ne pouvaient choisir une question plus embarrassante.

## V

Il n'y a pas de ruse contre la Sagesse éternelle : *non est concilium contra Dominum.* Avec une simplicité sublime, Notre-Seigneur répond aux hérodiens de manière à les couvrir de confusion. Montrez-moi, leur dit-il, la pièce de monnaie avec laquelle on paie le tribut. Ils la lui présentèrent. Eh bien, ajouta-t-il, de qui est cette image et cette inscription ? Ils répondirent : De César. Puisque cette pièce de monnaie appartient à César, leur dit Jésus, rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Il n'y avait rien à répliquer; et ils se retirèrent confondues.

## VI

Pour savoir tout ce qu'il y a de profondeur dans la réponse, en apparence si simple, du divin Sauveur, il faut se rappeler qu'à cette époque il y avait en Judée deux sortes de monnaies pour payer le tribut : celles frappées par les Romains et qui contenaient *l'image de César avec l'inscription*. Il y en avait une autre, frappée par les Juifs, qui ne portait pas l'image, mais seulement l'inscription *César*.

C'est la première, je veux dire la monnaie romaine, que l'on montra au Sauveur et qui contenait l'inscription : *Em-pereur et souverain Pontife* : inscription qui consacrait le plus affreux despotisme, en concentrant dans les mêmes mains, et quelles mains ! le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

## VII

La voici : d'un côté la figure de Tibère, entourée de ces mots. *Ti. Cæsar Divi Aug. f. Augustus* : Tibère César, fils du divin Auguste, Auguste ; de l'autre côté : une figure de la Justice, entourée de ces mots : *Pontifex Maxim.* : Souverain Pontife.

Il y avait là, comme nous venons de le dire, le double titre du pouvoir temporel et spirituel, c'était l'esclavage des corps et des âmes. Par sa réponse, le Sauveur brise d'un seul mot ce colosse satanique de puissance, puissance qui faisait César Dieu en réalité. A César il laisse ce qui lui appartient, la monnaie avec ses conséquences. Mais il restitue à Dieu seul le pouvoir pontifical, et délivre ainsi les âmes des hommes.

En ce moment les Césars modernes aspirent encore à s'emparer des deux pouvoirs ; mais éternellement ils trouveront

écrites sur le front de tous les vrais chrétiens les paroles du Sauveur : *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu.*

## VIII

Voici le type de la monnaie frappée par les juifs. Elle est de petite dimension et sans effigie. D'un côté, un arbre entouré de ce mot *Kaiçaros*, César, et de l'autre, un *Palmier*, arbre particulier à la Judée.

A l'origine, il n'y avait de monnaie en Judée que l'argent du Temple, qui était sacré, et qui portait l'empreinte de Jéhovah. C'est en cette monnaie que dut toujours être payé le tribut du Temple : mais les Juifs, lassés de la théocratie, envièrent aux autres nations leur gouvernement. Il fallut alors payer les impôts au roi, qui établit une monnaie frappée à son empreinte, comme un témoignage authentique de sa puissance. Il ne leur était arrivé que ce qu'ils avaient voulu.

## IX

Quant aux hérodiens, ils poussèrent la flatterie jusqu'à dire qu'Hérode était le Messie. Ils se fondaient sur ce prétexte que, suivant les prophéties, le sceptre étant sorti de la maison de Juda, Hérode était celui qui devait être envoyé, comme l'avait prédit Jacob mourant. Or, disaient-ils, Hérode nous a été envoyé par le sénat romain qui l'a déclaré roi des Juifs. Profanation des Écritures, qui attribuait la mission du Messie non à Dieu, mais à un peuple païen !

## X

Hérode secondait ardemment les efforts de ses courtisans. C'est pour confirmer leurs sacrilèges flatteries qu'il fit mettre

à mort tous les enfants de Bethléem et des environs, et détruisit tous les livres généalogiques des Juifs, afin que nul autre que lui ne pût passer pour le Messie. Dans le même but, il fit rebâtir le temple avec une magnificence qui, au témoignage de l'historien Josèphe, égalait presque celle du temple de Salomon.

La secte des hérodiens durait encore au temps de Titus et de Vespasien, qu'ils regardèrent aussi comme le Messie.

## XI

C'est ainsi que la flatterie aveugle les hommes et les conduit à des bassesses qui font peur et pitié. Sous une forme plus ou moins accentuée, il y a toujours eu des hérodiens dans la cour des rois et des grands. Notre siècle n'en manque pas.

Voir : Baron., *Ann.*, t. I, *Appar.*, p. 2, 4, n. 5 et 14 ; an. 71, n. 7 ; Sepp, *Vie de Notre-Seigneur*, t. I, ch. XIII, p. 38 ; *Annal. de phil. chrét.*, décembre 1874 ; Cor. a Lap. in *Matt.* xxxii, 16 ; S. Épiphane. *Lib. i Hæres.*, 20 ; Tertull., *Lib. de Prescript* ; S. Jérôme, *Dialog. contre Lucifer* ; Joseph. *Antiquit.*, ch. XIV, etc.

